

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Direction du budget
2A-n° 04-1350

PARIS, le 26 FEV. 2004

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DE LA REFORME DE L'ETAT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'administration
et de la fonction publique

FP/4-n° N° 2 0 7 2

Le ministre de l'économie, des
finances et de l'industrie

et

Le ministre de la fonction
publique de la réforme de l'État
et de l'aménagement du territoire

à

Mesdames et messieurs les
ministres et secrétaires d'État
Directions chargées du personnel

et

Mesdames et messieurs les préfets
de région et de département
Services chargés de l'action sociale

OBJET: opérations d'actions sociales interministérielles pour l'année 2004 (première tranche).

Après avis des commissions prestations du 27 mai 2003, ainsi que le 18 septembre 2003 ; et après avis du Comité interministériel d'action sociale des administrations de l'Etat (CIAS) du 8 octobre 2003, il est mis en œuvre une première tranche d'opérations d'action sociale d'un montant total de 287 729 €, en vue d'assurer le financement interministériel des opérations de réservation de places en crèche ci-après désignées :

.../...

CRECHES

OPERATION	MONTANT (en €)
POITOU-CHARENTES	40 000 €
MARSEILLE	247 729 €
TOTAL GENERAL	287 729 €

Le MINISTRE de l'ECONOMIE
des FINANCES et de l'INDUSTRIE
Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur du Budget
Par empêchement du Directeur du Budget
Le Sous-Directeur

Laurent de JEKHOWSKY

Le MINISTRE de la FONCTION PUBLIQUE
de la REFORME de L'ETAT
et de l'AMENAGEMENT du TERRITOIRE

Pour le Ministre et par délégation :
Par empêchement du Directeur général de l'administration
et de la fonction publique et du Directeur, adjoint au Directeur général
Le Sous-Directeur

Jean-Pierre JOURDAIN